



Séance du Conseil général du 1^{er} octobre 2019

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chers collègues,
Chers représentants de la presse

Pétitions sans réponses aux citoyens de Courfaivre

Dans le PV du CG du 25.06.2019, ***le maire communique, je cite (extrait de PV du CG)***
Sur les pétitions reçues concernant le traitement du ramassage des déchets à Courfaivre ainsi que sur le dossier très sensible de l'accueil de la petite enfance dans ce même village. M. le maire affirme que des réponses seront transmises ces jours prochains aux auteurs de ces pétitions....

Or, à ce jour aucune réponse ni communisation n'a été faite aux auteurs ni aux citoyens, signataires des pétitions déposées début avril 2019, citoyens qui on le rappelle utilisent un outil démocratique de notre système politique.

Les pétitionnaires demandent à la commune de ne pas déplacer l'éco-point de la place du 23 juin, qui est très utilisé, très pratique et convient parfaitement à la population du village. Ils ne veulent pas d'un éco-point devant le Centre culturel et sportif et demande à être entendu pour d'autres solutions.

Question :

- Le Conseil communal, peut-il pour le moins répondre aux pétitionnaires, et les entendre ou préfère t'il imposer sa décision ?
- Dans ce dossier sensible où les citoyens expriment démocratiquement leur volonté, le Conseil communal est-il prêt à entendre les citoyens ?

Nous osons espérer que le Consiel communal entendra la demande des citoyens et fera valider ce dossier sensible d'une manière démocratique par les autorités décisionnelles, soit le Consiel général.

Nous remercions le CC pour ses réponses

Groupe Haute-Sorne Avenir